

formation

Secrétaires de mairie : un diplôme universitaire

Le métier de secrétaire de mairie est revalorisé par un diplôme universitaire depuis octobre 2023 et les évolutions de carrière en interne vont être encouragées.

Après une rétrospective des temps forts de 2023 du Centre de gestion en vidéo et l'intervention de Cyrille Devendeville, directeur, Alain Lecointe, président du CDG 79 de Saint-Maixent-l'École, a mis l'accent sur les quarante ans d'activité du centre, saluant tous ceux qui ont œuvré pour la structure mais qui n'ont pu être présents.

Une première promo est en cours de formation

Le président a également dévoilé « les axes stratégiques pour 16 actions proportionnelles avec, comme point d'orgue récent en octobre 2023, le lancement d'un diplôme universitaire de secrétaire de mairie, créé en partenariat avec le CDG de la Vienne, les associations des maires des deux départements, l'Institut de préparation à l'administration générale de Poitiers et le soutien des conseils départementaux ». Une première promotion de



Cyrille Devendeville a présenté ses vœux aux personnels avant ceux du président Alain Lecointe, à droite. (Photo NR)

38 stagiaires est en cours de formation et devrait pouvoir dès l'été intégrer les collectivités en même temps que les stagiaires de la formation désormais classique des secrétaires de mairie remplaçants, organisée avec le CNEPT (Centre national de la fonction publique territoriale) et Pôle emploi. « Sur ces dispositifs, il reste à consolider des

moyens financiers. Nous espérons encore l'accompagnement de la Région Nouvelle-Aquitaine, indispensable à la pérennisation de nos dispositifs », a ajouté le président. Pour mener à bien ce projet, en novembre dernier, Édith Tanghe a été recrutée : « En tant que cheffe de projets secrétaire chevronnée, elle va devoir faire vivre, sur le terrain

aux côtés des maires, notre plan d'actions pour continuer à soutenir et promouvoir le travail de tous ces professionnels dévoués qui sont au cœur de la vie publique locale. »

Autre sujet évoqué par le président : celui de la coopération, de la coordination et de la complémentarité avec les intercommunalités dans le domaine des ressources humaines.

« Nous avons huit intercommunalités sur le département et neuf sujets ont été identifiés comme prioritaires comme la médecine, le numérique, le recrutement, l'attractivité et la prévention... »

Alain Lecointe a aussi insisté sur « l'évolution de carrière qui sera favorisée en interne conformément aux engagements pris par le président de la République qui avait inscrit la remise à plat des carrières et des rémunérations notamment en valorisant la rémunération dite au mérite ». Et de ponctuer : « Je n'oublie pas que tout cela s'inscrit dans une activité toujours aussi dense pour accompagner efficacement les 350 collectivités et établissements et les 7.500 agents sur notre département ».